Dossier officiel de candidature – Déclaration d'apparentement

Arrondissement de Lavaux-Oron

Dossier à déposer complètement rempli au plus tard **entre le lundi 14 et le vendredi 18 décembre 2026 à 12 h précises** (dernier délai) au Bureau d'arrondissement (l'envoi par poste, fax ou courrier électronique n'est pas admis). Une fois déposée, la déclaration d'apparentement est irrévocable. Une seule déclaration par groupe de liste apparentées, à joindre au dossier de l'une des listes. La mention de l'apparentement figurera sur les bulletins électoraux des listes concernées.

Dans les arrondissements non subdivisés, deux ou plusieurs listes peuvent être apparentées par une déclaration écrite concordante de leurs mandataires. L'apparentement doit être indiqué sur les bulletins officiels de parti reproduisant les listes. Les mandataires soussigné-e-s confirment accepter que leurs listes forment un groupe de listes apparentées.

Désignation de la liste	**Mandataires concerné-e-s** (nom, prénom et signature)
Liste A :	Mandataire A :
Liste B :	Mandataire B :
Liste C :	Mandataire C :
Liste D :	Mandataire D :
Liste E :	Mandataire E :
Liste F :	Mandataire F :

Arrondissement électoral de Lavaux-Oron
Commune de Bourg-en-Lavaux – Greffe municipal
Route de Lausanne 2 – CP 112 – 1096 Cully

Tél. 021 821 04 14
greffe@b-e-l.ch